



ECHOS de l'AFFV

Association Française de la Famille Vétérinaire

Année 2010
Numéro 110

Se connaître
pour s'estimer
et mieux s'entraider

SOMMAIRE

- 1 - Edito
- 2 - Maladie d'Alzheimer
- 3 - La mise à la retraite
Directive « Services »
- 4 - Balade bordelaise
- 5 - Vie des associations
- 6 - Comités départementaux
Rendez-vous de l'AFFV
- 7 - Carnet
- 8 - Dons
Inscription RNV 2010
Bulletin d'adhésion

Rédaction : D. KIEFFER
Secrétariat : N. NANTIER

ECHOS de l'AFFV
10 place Léon Blum
75011 - PARIS
Tél. 01 43 56 21 02
Mél : affvdk@gmail.com

Abonnement : 5 €
Parution quadrimestrielle



EDITORIAL

La profession vétérinaire est en mutation : nouvelles dénominations des écoles vétérinaires, le praticien prestataire de services, mais l'action sociale de l'AFFV ne change pas. Les demandes sont toujours de plus en plus nombreuses et révèlent souvent une situation dramatique.

Nous avons tous besoin de nous entraider, de nous rencontrer. L'AFFV sera présente pour les Rencontres Nationales Vétérinaires à Bordeaux les 14 et 15 Octobre, et pour le congrès de l'AFVAC à Paris (CNIT) du 10 au 12 Décembre. Venez y participer.

Que ces pages vous apportent informations et vous montrent le dynamisme de notre association.

A tous, bonne rentrée.

Danièle Kieffer
Présidente de l'AFFV

**PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFFV
A PARIS :
JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010**

C'EST QUOI ALZHEIMER ?

« Cette maladie inhumaine qui permet d'atteindre le cœur même de l'HUMANITE »

C'est une maladie qui touche le cerveau

La maladie d'Alzheimer est une dégénérescence de certaines cellules nerveuses du cerveau, en particulier celles de la mémoire et des fonctions associatives. Les neurones meurent peu à peu et le cerveau a de plus en plus de difficultés à déchiffrer, comprendre, analyser les informations qu'il reçoit et à y répondre de façon adaptée.

Aujourd'hui en France, près d'un million de personnes sont frappées par cette maladie ou une maladie apparentée et sont atteintes progressivement dans leurs facultés de penser, de se souvenir, de comprendre et de prendre des décisions. Elles ont de plus en plus de difficultés à exécuter les choses de la vie quotidienne comme gérer leurs finances, prendre correctement leurs médicaments, préparer un repas, s'habiller, se laver. Les pertes s'aggravent peu à peu et la personne malade a besoin de l'aide permanente d'un tiers pour vivre. La maladie évolue en moyenne pendant 8 à 10 ans.

Les causes

Si les mécanismes de la maladie sont de mieux en mieux connus, l'origine elle-même demeure aujourd'hui encore inexplicée. Elle est toujours inguérissable mais depuis quelques années, il existe des médicaments susceptibles d'en freiner quelques temps la progression, d'où l'importance d'un diagnostic et d'un traitement précoces. Les chercheurs cliniciens ont également fait d'importants progrès dans la prise en charge non médicamenteuse de ces malades.

Aujourd'hui on sait que la maladie d'Alzheimer

- n'est pas un stade normal de vieillissement, ni même un vieillissement accéléré ;
- est plus fréquente avec l'âge : si la plupart des personnes atteintes ont plus de 75 ans, la maladie frappe aussi environ 50 000 personnes entre 30 et 60 ans.
- est liée à des facteurs de risques génétiques et n'est pas contagieuse
- a des symptômes aggravés ou diminués en fonction d'un environnement humain et matériel plus ou moins adapté.

La recherche a fait d'importants progrès ces toutes dernières années dans la connaissance fondamentale de la maladie, mais il reste beaucoup à découvrir pour pouvoir un jour espérer stopper son évolution, puis la guérir !

Les signes d'alerte et la prévention

50% des plus de 50 ans se plaignent de leur mémoire : tous bien évidemment ne débutent pas une maladie d'Alzheimer !

Il y a lieu de faire un « bilan mémoire » dans une consultation spécialisée à l'hôpital ou chez un neurologue de ville, lorsque ces troubles de la mémoire sont répétitifs, remarqués par l'entourage et entraînent un changement dans le comportement au quotidien

de la personne :

- poser plusieurs fois la même question,
- avoir un frigidaire avec des aliments périmés,
- répondre au téléphone, mais ne plus téléphoner,
- se plaindre de la complexité des médicaments à prendre alors qu'ils sont habituels,
- être négligé dans sa tenue vestimentaire, sa coiffure, son hygiène,
- avoir du mal à gérer les euros.....

S'il est impossible aujourd'hui de prévenir la maladie d'Alzheimer, il est cependant possible de retarder l'apparition des symptômes :

- pratiquer très régulièrement une activité physique, et particulièrement la marche,
- sortir de chez soi et avoir des activités relationnelles : vie associative, sorties, clubs...
- surveiller et traiter les troubles de la tension artérielle et les pathologies cardiaques,
- avoir une alimentation équilibrée riche en protéines (viande, poisson, œufs, etc...),

Les conséquences

La maladie d'Alzheimer, dramatique pour le malade, a toujours des répercussions très lourdes sur l'ensemble de la famille mais surtout sur l'aidant principal, conjoint ou enfant, vivant avec le malade, confronté à une nécessité de surveillance et d'aide dès le début de la maladie, devenant au fil des mois et des années une prise en charge totale épuisante.

Le temps de travail exclusivement consacré au malade au stade avéré de la maladie est évalué à 55 heures par semaine. La mortalité des conjoints de malades Alzheimer est augmentée de 63% par rapport à des conjoints du même âge n'ayant pas à assumer une telle charge physique et morale !

A ces épreuves s'ajoutent très souvent les problèmes de financement de l'aide à domicile, de l'hébergement en institution de long séjour pour personnes dépendantes, ainsi que des procédures administratives sociales et juridiques très complexes. C'est dire l'importance de possibilités de répit et de soutien pour ces aidants familiaux.

L'Association France Alzheimer

Créée en 1985 à l'initiative de familles de malades, l'association « France Alzheimer et maladies apparentées » soutenue par des médecins et des professionnels du secteur sanitaire et social, a été reconnue d'Utilité Publique en 1991 et regroupe 104 associations locales.

Pour en savoir plus : www.francealzheimer.org

Catherine OLLIVET
Vice-Présidente de l'AFFV



ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER®
www.francealzheimer.org

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide
0 811 112 112
(coût d'un appel local)

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES - UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER

LA DIRECTIVE « SERVICES »

La profession vétérinaire bouge. Les écoles vétérinaires se voient attribuer de nouvelles dénominations : ONIRIS pour l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes, VETAGRO Sup de Lyon. Les vétérinaires biologistes se voient évincés du droit à pratiquer la biologie humaine.

Les vétérinaires praticiens sont obligés de s'habituer à être considérés comme de simples prestataires de services, relevant de la « Directive Services » et non pas d'une « Directive santé ». A ce titre, des changements importants sont à attendre (à craindre ?) comme l'ouverture à l'exercice dans plusieurs domiciles professionnels d'exercice, la possibilité de s'adjoindre les services de vétérinaires salariés ou de collaborateurs libéraux sans limitation de nombre, et une certaine libéralisation de la communication. Espérons que l'éthique et la confraternité résisteront à ces changements...



LA MISE A LA RETRAITE

Après le départ à la retraite (Echos 109), nous abordons la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur.

Le fait pour tout salarié d'atteindre un certain âge n'entraîne pas la rupture automatique de son contrat de travail. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 limite la possibilité pour l'employeur de mettre à la retraite d'office son salarié avant 70 ans.

Obligation d'interroger le salarié sur ses intentions

Désormais, comme le prévoient la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 et le décret n° 2008-1515 du 30 décembre 2008, la mise à la retraite d'un salarié âgé de 65 à 70 ans est soumise à une procédure particulière et à l'absence d'opposition du salarié concerné.

Trois mois avant l'anniversaire du salarié (au titre de ses 65, 66, 67, 68 et 69 ans), l'employeur devra l'interroger par écrit sur son intention de quitter volontairement l'entreprise pour bénéficier d'une pension de vieillesse.

En cas de réponse négative du salarié dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle l'employeur l'aura interrogé sur ses intentions ou à défaut d'avoir respecté cette obligation, l'employeur ne peut faire usage de la possibilité de mettre ce salarié à la retraite pendant l'année qui suit la date de son anniversaire.

Cette procédure est applicable au titre du 65^{ème} anniversaire du salarié et au titre des quatre années suivantes, c'est-à-dire au titre des 66^{ème}, 67^{ème}, 68^{ème} et 69^{ème} anniversaires.

Ainsi, si le salarié souhaite continuer de travailler au-delà de ses 65 ans, par exemple pour améliorer sa retraite, il pourra le faire jusqu'à ses 70 ans, âge auquel l'employeur retrouvera la possibilité de le mettre à la retraite, sans qu'il ne puisse s'y opposer.

Notification de la mise à la retraite

La rupture du contrat de travail interviendra 3 mois après que l'employeur ait notifié au salarié par lettre recommandée avec accusé de réception sa volonté de rompre le contrat de travail. A défaut de notification établie conformément aux dispositions posées par la loi, le contrat de travail se poursuit de plein droit.

Indemnité de la mise à la retraite

L'employeur qui décide de mettre un salarié à la retraite doit verser une indemnité dont le montant est au moins égal soit à celui de l'indemnité de licenciement (article R.1234-2 du code du travail) qui varie selon l'ancienneté :

- Moins de 10 ans : 1/5 salaire mensuel /an
- Plus de 10 ans : 1/5 + 2/15 salaire /an

Cette indemnité n'est pas soumise à cotisations sociales ni à imposition fiscale si elle ne dépasse pas le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement.

Contribution patronale spécifique

L'employeur doit verser à l'Urssaf une contribution spécifique calculée sur l'indemnité de mise à la retraite quel que soit l'âge du salarié concerné. Le taux de cette contribution est fixé à 50 % sur l'indemnité versée depuis le 1er janvier 2009.

Jean-Pierre KIEFFER

Les Rencontres Nationales Vétérinaires 2010 auront lieu les 14 et 15 octobre à Bordeaux, ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2007.

Avant de les découvrir cet automne, voici un aperçu de quelques spécificités de cette ville très XVIII^{ème} siècle, mais modernisée ces dernières années par l'arrivée du tramway, la rénovation des quais...

LE MIROIR D'EAU

Il est installé en face du magnifique ensemble XVIII^{ème} de la place de la Bourse, remplaçant les grands parkings à ciel ouvert qui la défiguraient. Les Bordelais, les étudiants, les touristes et surtout les enfants se sont appropriés cet espace humide et ses épisodiques brumisations essentiellement par temps chaud. Ils ont transformé ce miroir narcissique en un merveilleux pédiluve très ludique.



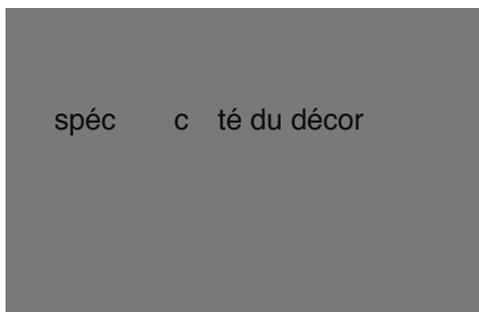
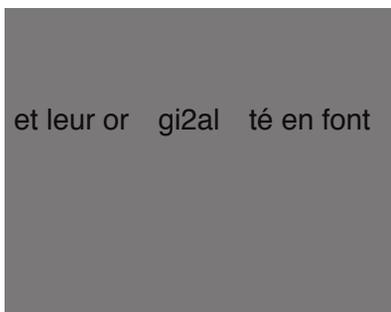
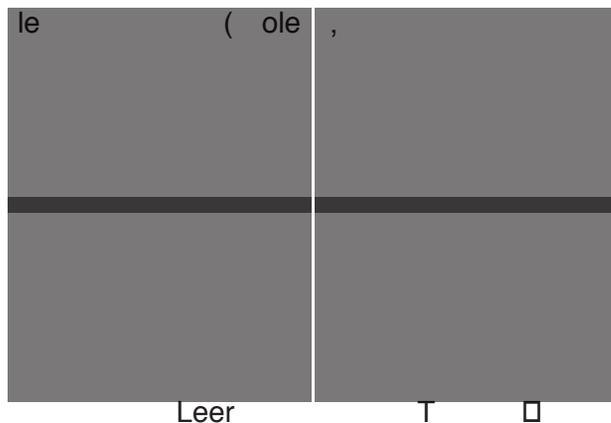
l'histoire vi5

LES MASCARONS

Les mascarons (de l'italien masque) sont des visages sculptés en décor sur les façades des immeubles. Ils sont généralement situés à la clé de l'arcade des

la T

□



~,L•...S RHc š„UC •pFRX'UÄX O...c šD`Hc `F (pHcS„uSOH •Å L Å c @đHP

FRANCE ALLEMAGNE VETERINAIRE FETE SES 40 ANS A METZ

Au pied de l'Ascension, les Saints de glace nous attendaient fermement, avantageusement contrecarrés par l'ambiance chaleureuse de l'apéritif de bienvenue où sont évoquées les 40 années de l'Association : survol de tout l'apport de cette initiative dérangement pour l'époque.

A l'origine André Desbois, utopique et tenace, a maintenu le cap : des rencontres entre vétérinaires aux échanges d'enfants durant les vacances pour parvenir aux études en alternance entre écoles par-delà le Rhin. Beau parcours !

Le vendredi parallèlement aux conférences des Professeurs Henri et Jeanne Brugère, les accompagnants emmenés par un guide enthousiaste devant un auditoire dubitatif découvraient dans le château médiéval de Malbrouck superbement restauré, une exposition des œuvres de Niki de Saint-Phalle.



Après un déjeuner lorrain, la ligne Maginot à Hackenberg nous ouvrait ses galeries qui débouchaient sur une ville souterraine et autonome. Impressionnant.

Le soir un dîner magique avec un illusionniste bluffant...

Le samedi, visite de Metz, entre autres sa gare néoromane construite par Guillaume II et sa cathédrale aux 6 500 m² de vitraux, dont ceux de Chagall qui font l'unanimité.



L'après déjeuner dans une brasserie « Art nouveau » devait nous conduire en avant-première au Centre Pompidou de Metz. Devant l'engouement et la gratuité du lieu ce jour, agrémentés d'une queue de plusieurs heures, nous avons sagement immortalisé en photos la coupole audacieuse et décidé de visiter alors la maison de Robert Schuman non loin de là.

Un dîner croisière sur la Moselle, accompagné des chants traditionnels, a terminé ces superbes rencontres 2010, avec déjà le souhait de se retrouver en Allemagne en 2011.

Georgette ROBIN

LES ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE VÉTÉRINAIRES HONORÉES PAR UNE THÈSE

Après 120 ans de bons services rendus à la profession, l'ACV, l'Association Centrale d'Entraide Vétérinaire, méritait de faire parler d'elle. Ce fut le cas dans la thèse de doctorat vétérinaire soutenue par Flore Lapert (Alfort 2006) le jeudi 15 avril 2010 à l'Ecole d'Alfort en présence des Professeurs Christophe Degueurce et Bernard Toma, respectivement directeur et assesseur : « L'association Centrale d'Entraide Vétérinaire : historique, missions, avenir »

L'ambition de ce travail était de retracer l'histoire de cette association ancienne (1889) reconnue d'utilité publique, mais aussi de présenter ses missions actuelles, notamment son travail quotidien d'accompagnement des étudiants

et des confrères en difficulté. Flore Lapert, diplômée du master marketing d'HEC, a également proposé des pistes pour développer l'association, pour la moderniser et pour mieux la faire connaître. Elle évoque également les autres associations d'entraide dont l'AFFV qui grâce « à ses comités départementaux dispose d'une plus grande facilité à détecter les cas de détresse ». Une thèse intéressante et instructive qui permettra à la commission « Prospective » créée au sein de l'ACV de mieux appréhender l'avenir et de poursuivre son objectif : apporter aide, secours, écoute et entraide à chaque vétérinaire qui en a besoin.

Bernard WILMET

ALCYON = SOLIDARITE

Fin 2009, ALCYON renouvelait son opération de solidarité envers la famille vétérinaire. Le 19 mai dernier, le Docteur PRUVOST, Président d'Alcyon remettait un chèque de 2754 euros à la Présidente de l'AFFV ainsi qu'aux associations VSF-CICDA, Vétérinaires pour tous, ACV et Vetos Entraide.

Un grand merci aux vétérinaires qui ont participé à cette initiative d'ALCYON

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

La gestion des Comités Départementaux était au cœur de la réunion du dernier Comité Directeur. Après un rappel des statuts et du règlement intérieur, un débat s'engageait pour reconnaître les difficultés de mobiliser les personnes, mais soulignait également le dynamisme de certains Comités départementaux comme le montrent les témoignages suivants.

• Le bouillonnant Comité Départemental du Rhône

Le 15 octobre, retrouvailles de rentrée où l'on recevait à l'ENVL «l'Association de Partenaire des artistes du Sahel». De beaux objets artisanaux proposés à la vente faisaient le bonheur des participants et celui des bienfaiteurs !

Le 10 décembre, après un repas dans le Vieux Lyon, nous découvrons le célèbre **Musée Gadagne** superbement rénové, après des mois de fermeture. Plus rien de commun avec nos anciens souvenirs poussiéreux.



Le 7 janvier, tradition oblige, l'ENVL nous accueille pour la galette des rois qui était partagée après que nous ayons dégusté la conférence du Professeur Philippe Cottureau sur le sujet inédit : **le déménagement de l'Ecole de Lyon du Quai Chauveau à Marcy l'Etoile**, lequel passionnera les membres de l'auditoire fort nombreux ce jour.

• La semaine nature

Voilà dix ans que nous avons accepté, Jean et moi de poursuivre le chemin qu'avait tracé Rémi Mornet : la semaine nature.

La vaillance et la vigueur de ce groupe de marcheurs nous ont donné de l'enthousiasme pour continuer et repartir chaque année vers de nouveaux sommets. Découverte des paysages, de la faune, des richesses culturelles des régions que nous traversons, accompagnés de guides et animateurs, ce fût pour nous un grand bonheur.

Le 4 février c'est au **Musée des Frères Lumière**, fierté des Lyonnais que tous les natifs ou non de la cité berceau du cinéma nous apprendront beaucoup de ces inventeurs.

Le 18 mars, **les fortifications de l'Ouest lyonnais au cours des siècles** nous sont dévoilées et commentées par un conférencier, Président de l'Association culturelle des sanctuaires de St Irénée et de St Just. Magistral.

Le 20 mai, visite exceptionnelle de **l'Ecole de Police de St Cyr au Mont d'Or** (qui forme les commissaires de Police de l'Etat français) suivie d'une exposition **Collections criminalistiques** avec les fonds Lacassagne et Ed. Locard. Un régal !

Le 17 juin, pour clore cette saison, le couple de nos amis Dannacher avait organisé **la découverte des aqueducs de Lugdunum à Chaponost** encadrant un déjeuner soigné. Le confrère féru du sujet nous pilota avec maestria sur ce site millénaire.

*Chacun est déjà partant pour la prochaine saison
où toutes les suggestions sont les bienvenues.*

*Georgette ROBIN
Heureuse Présidente de ce Comité dynamique*

Cette année, dans le Jura, Pierre et Michèle Trouche ont repris le flambeau. Ils invitent les vétérinaires amoureux de la montagne, leurs épouses, les veuves des vétérinaires, tous ceux et celles qui veulent se retrouver pour partager la chaleur des étapes, les sentiers d'altitude et les repas en commun.

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine « semaine nature ».

Irène LEROUX
Comité Corrèze – Limousin
Renseignements Docteur P. TROUCHE
12120 CASAGNES BEGONHES
ptrouche@wanadoo.fr

CARNET

Elles sont arrivées

Alexandra, petite fille du Dr Marc Mackouriak (L75) et Mme, aux USA et arrière petite fille du Dr C. Mackouriak † (A47) et Mme, Lyon 6^{ème} chez leur fils et petit fils Benjamin à Seattle (USA).

Lyne, petite fille du Docteur Kieffer et Madame chez leur fille Catherine.

L'AFFV adresse tous ses vœux de bonheur aux bébés et parents.

Ils nous ont quittés.

Dr Gildas ROLLAND - 50 ST HILAIRE DU HARCOUET- A 80
Dr Patrick ROUSSON - 84 BOLLENE ECLUSE - L 81
Dr Joël BESSE - 20 SARTENE - L 73
Dr Jean-Claude VIRET- 83 BRIGNOLES - L 73
Dr Stanislas POILANE - 89 ST FLORENTIN - L 75
Dr Jean-Claude VAN DER VOORT - 95 ENGHIEU LES BAINS - T 73
Dr Jean-Jacques TONDREAU - 53 COSSE LE VIVIEN – Liège 80
Dr Nadine CHABAUDIE - 37 AMBOISE - N 86
Prof Jacques EUZEBY - 69 LYON - L 42
Dr Bernard RENAUD - 60 THIBIVILERS - L 65
Dr Daniel-Jacques THOMAS - 23 GUERET - T 69
Prof Patrick BENARD - 31 VILLENEUVE TOLOSANE - T 72
Dr Daniel LE PRADO - 29 HUELGOAT - A 56
Dr Yves DE RATULD - 94 CRETEIL - A 58
Dr Daniel LABERT - 27 ACQUIGNY - L 57
Dr André METENIER - 03 COSNE D'ALLIER - L 43
Dr Claude BOIDIN - 69 ECULLY - T 51
Dr Pierre DELAGE - 35 RENNES - T 38
Dr Jean-Paul CLAPPAZ - 01 VILLEREVERSURE - L 68
Dr Yves CAUQUELIN - 06 VILLENEUVE LOUBET - A 44
Dr Denise MONGE - 75 PARIS - A 51
Dr Jacques DUBOIS - 60 ACY EN MULTIEN - A 49
Dr Guy DAVID - 69 ECULLY - L 48
Dr Georges BRETENET - 93 PANTIN - T 45
Dr Jacques CHAMBEYRON - 42 PANISSIERES - L 51
Dr Emile TARGUES - 66 BOURG MADAME - T 48
Dr Claude LOUVET - 53 LAVAL - A 45
Dr Pierre COCHE - 60 NOYON - A 49
Dr Michel JOUANNET - 49 ANGERS - A 43
Dr Michel SAVOURNIN - 49 Vernoil - A 57
Dr Jean FINEZ - 44 NANTES - A 39
Dr Yves MINEUR - 58 LUZY - L 54
Dr Xavier LACROIX - 50 CERISY LA SALLE - L 65
Dr Patrick PAYANCE - 62 AMETTES - T 67
Dr Marcel CAPRON - 77 COULOMMIERS - A 47
Dr Roger FEUGERE - 23 DUN LE PALESTEL - L 51
Dr Emile SCHMIT - 35 RENNES - L 47
Dr Claude JACQUEMET- 83 ST MAXIME - L 52
Dr Fernand MOUCHET - 73 BRISON-ST INNOCENT - L 60
Dr Claude FABRE - 64 MAULEON – T 53
Dr Lazlo SUDI - 23 CHARD - Budapest 63
Dr Jean-Claude COLIN - 91 ST PIERRE DU PERRAY - A 57
Dr Pierre BRENIER - 26 ROMANS - L 49
Dr Jean KISSEL - 57 BOULAY - L 45
Dr Louis DURANTON - 31 ST GAUDENS - T 42
Dr Fernand LUSSEAU - 37 LIGUEIL - A 39
Dr Jean MICHEL - 14 CAEN - A 41
Dr Roger AUGUSTINUS - 72 MAROLLES LES BRAULTS - L 45
Dr Jean-Claude JOURDANNEAU - 02 CHAUNY - A 62
Dr Gérard VIS - 17 ST GEORGES DES COTEAUX - A 53

Dr Marcel GAMBON - 17 LA ROCHELLE - L 55
Dr Jacques GYE-JACQUOT - 92 MEUDON LA FORET - A 45
Dr Edouard PORTE - 03 VICHY - A 49
Dr Henry DEBEAUVAIS - 74 SEYSSEL - L 57
Dr Michel DUMONTEIL - 23 SELLETIN - T 51

Mme Marguerite LABRO - 15 AURILLAC
Mme Simone RACHOU - 91 MENNECY
Mme Paule MARQUET - 31 TOULOUSE
Mme Madeleine FRAPPAT - 36 ARGENTON SUR CREUSE
Mme Solange LE GOUILL - 29 DOUARNENEZ
Mme Germaine BARRIOULET - 09 DAUMAZAN SUR ARIZE
Mme Anne-Marie HOURREGUE - 64 ST PALAIS
Mme Mireille POIREL - 88 BAINS LES BAINS
Mme Wanda DERBAL - 06 NICE
Mme Janine ANDRIN - 77 LA CHAPELLE LA REINE
Mme Françoise COULIBALY - 80 ROSIERES EN SANTERRE
Mme Agnès THELU - 62 AVESNES LE COMTE
Mme Emilienne HUSSON - 08 BOGNY SUR MEUSE
Mme Paulette GUEDON - 89 NOYERS SERIEN
Mme Françoise BOUSICAUX - 33 BIGANOS
Mme Jacqueline SERVANTON - 42 SURY LE COMTAL
Mme Jeannette GAUDY - 19 BEAULIEU SUR DORDOGNE
Mme Françoise MAUPIN - 61 THEIL SUR HUISNE
Mme Bernadette SERRE - 15 MAURIAC
Mme Lucette PERRET D'ANGLOZ - 05 GAP
Mme Helene RICHARD - 23 MARSAC
Mme Jeanna LAVERGNE - 65 TARBES
Mme Georgette LEYMONIE - 15 MAURIAC
Mme Paulette LABAS - 36 BUZANCAIS
Mme Andrée COMBES - 41 CONTRES
Mme Jeanne VINCENT CUAZ - 06 VILLENEUVE LOUBET
Mme Marthe MEGEMONT - 63 ROCHEFORT MONTAGNE
Mme Alice FAGOT RAYMOND - 13 MARSEILLE
Mme Cécile MATHEY - 76 MONT ST AIGNAN
Mme Christiane CHARRIER - 79 PARTHENAY
Mme Marie-Céline ANGLADE - 14 OUISTREHAM
Mme Jeanne RICHARD - 33 BAZAS
Mme Odette BONIN - 42 ROANNE
Mme Huguette PREVOT - 31 TOULOUSE
Mme Jeanne LARZUL - 29 QUIMPER
Mme Simone PAROT - 45 ST JEAN DE BRAYE
Mme Odile RADEAU - 02 HIRSON
Mme Rosemonde FONTAINE - 59 SECLIN
Mme Roberte COLINET - 08 SEDAN
Mme Nicole MAILLARD - 51 JALONS
Mme Andrée FORET - 53 MAYENNE
Mme Jeanne MANSEAU - 44 NANTES
Mme Simone FABRE - 16 ST SATURNIN

L'AFFV participe à la peine des familles éprouvées par la perte d'un être cher.

LES VETERINAIRES A L'HONNEUR

Le docteur Gérard Palteau (T54) a été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour l'ensemble de sa carrière civique, professionnelle et hospitalière. L'AFFV présente ses sincères félicitations.

MERCI A TOUS POUR VOTRE GENEROSITE....

ODRU Annick.....150 €	BERNARD Jean.....160 €	VACHER Cécile.....100 €
GAUGET Elisabeth.....135 €	LENFANT Marcelle.....60 €	GIRARD Claude.....110 €
GROBET Daniel.....100 €	ROUX Monique.....60 €	DUMASY – GOMOT.....70 €
GALLICE J. François.....100 €	JOURNAL Michel.....100 €	CERTHOUX Simonne.....70 €
DEFETRELLE Françoise.....100 €	GONZALEZ J. et T.....100 €	PALTEAU Gérard.....60 €
BORD Thierry.....100 €	HEMON Gérard.....100 €	BONNET Juliette.....110 €
PASTERNAK Françoise.....135 €	MOREL Régine.....70 €	PEZET René.....60 €
QUENTIN Christiane.....135 €	SEGAUD Jean.....60 €	REGNIER Paulette.....100 €
BLONDIN J. et M.....110 €	PALAYRET René.....120 €	DUBOST Michel.....100 €
DAFFOS Laurent.....100 €	CAPENOT J. et C.....150 €	VERY Anne Marie.....100 €
MORVAN Hervé.....85 €	HAUWEN A. et B.....100 €	PAULUS Chantal.....100 €
ROYER Marie Estelle.....80 €	QUESNEL J. et N.....60 €	MINOT Michel.....100 €
MATTI Jacqueline.....60 €	LIZON Jacqueline.....60 €	ARRAMBIDE Jacqueline.....100 €
ZYLBERBERG H. et D.....150 €	BERNARD P. et S.....60 €	BERTHIER André.....100 €
BRUDER C. et L.....90 €	FERREY P. DILLIER E.....70 €	LEROUX C. et D.....150 €
ROYER C. et G.....60 €	DELARUE NORRY Victor.....85 €	LEFEBVRE Jean Claude.....60 €
BERGER D. et M.....60 €	BOZEC Jeannick.....80 €	SAINTE-CROIX Alain.....70 €
HOUDARD Jacques.....100 €	CICILE Colette.....95 €	LEGER Monique.....100 €
BUCHET Paul.....75 €	ROSSIGNOL Renée.....100 €	CROQUET Christiane.....60 €
DAIX Benoit.....70 €	BEZIAU Pierre.....100 €	PRECAUSTA Geneviève.....60 €
AVRIANT Bernadette.....100 €	LEGÉE Hélène.....120 €	THEVENON ROUSSEAU.....90 €
TALIEU Edouard.....60 €	QUENTIN Christiane.....135 €	THERY Françoise.....100 €
CHAMBON Germaine.....100 €	JEANJOT EMERY Pol.....150 €	GRANDJEAN B. et D.....150 €
JOUBERT Paulette.....100 €	LAGARE Geneviève.....70 €	FAURE Léone.....145 €
FUERXER Geneviève.....100 €	DAVID Philippe.....75 €	JACQUEMET Jacqueline.....95 €
CHOPINET.....100 €	CHATEAU Hugnette.....85 €	LEPETIT Ginette.....75 €

L'AFFV PRESENTE AUX RENCONTRES NATIONALES VETERINAIRES A BORDEAUX

Dans le cadre des Rencontres Nationales Vétérinaires, l'AFFV vous propose, dans une ambiance conviviale, de découvrir ou redécouvrir Bordeaux : son Grand Théâtre, son miroir d'eau, sa Cathédrale, son Musée des Arts décoratifs. La visite guidée de la ville se prolongera par un déjeuner suivi d'une visite libre du Musée ou shopping.

Rendez-vous le vendredi 15 octobre 2010 à 10 heures
à la Fontaine des Girondins.

Prix (visite et déjeuner) : 40 euros par personne

Inscrivez-vous avant le 1^{er} octobre. Le nombre de places est limité.

M.....

demeurant

- souhaite participer à la visite de Bordeaux.
- adresse son inscription et son règlement

soit sur le site : www.snvel-rnv.fr

soit au siège : AFFV – 10 place Léon Blum – 75011 PARIS

ADHESION A.F.F.V. 2010

Adhésion simple 35 €
(Cotisation 30 €, Abonnement aux Echos 5 €)
Deductible des frais professionnels

Don à partir de 50 € €
Ville.....

Un reçu fiscal vous sera adressé qui vous permettra
de déduire de vos impôts 66% de la somme versée

Nom et prénom

actif retraité veuf

N° Rue.....

CP

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :
AFFV – 10 place Léon Blum – 75011 PARIS